

RCS : ST NAZAIRE

Code greffe : 4402

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ST NAZAIRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2020 B 00834

Numéro SIREN : 888 275 583

Nom ou dénomination : J.G.H

Ce dépôt a été enregistré le 15/09/2023 sous le numéro de dépôt 7181

SAS J.G.H.
Société par actions simplifiée au capital de 1 000 €
Siège social : 50 Boulevard de la Libération
44 600 Saint-Nazaire

RCS SAINT-NAZAIRE 888 275 583

AFFECTATION DU RESULTAT

EXERCICE CLOS LE 30/09/2022

**RESOLUTION SOUMISE A L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 31 MARS 2023**

L'assemblée générale constate que le résultat de l'exercice est un bénéfice de 14 873 euros, et décide de l'affecter de la manière suivante :

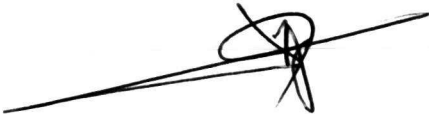
- 14 873 euros au compte autres réserves

Conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'assemblée générale constate qu'il n'y a pas eu de distribution de dividendes jusqu'à présent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Fait à Saint Nazaire,
Le 31 mars 2023

Le Président,
Jérémy GUILLET,



1^{er} Pour copie certifiée conforme, le Président S. Guillet

①

BILAN SIMPLIFIÉ

DCE 2033-A-SD 2022

cerfa

N° 15948 * 04

Formulaire obligatoire (article 302 septies A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		J.G.H 2022		Néant <input type="checkbox"/> *	
Adresse de l'entreprise		50 Boulevard de la Libération 44600 SAINT-NAZAIRE			
SIRET		8 8 8 2 7 5 5 8 3 0 0 0 1 9			
Durée de l'exercice en nombre de mois*		1 2		Durée de l'exercice précédent* 1 4	
				Exercice N clos le 3 0 0 9 / 2 0 2 2	
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2	
				Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial*	010	012	
		Autres*	014	016	
	Immobilisations corporelles*		028	030	
	Immobilisations financières* (1)		040	042	
	Total I (5)		044	048	
			17 614		17 614
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*		050	052
		Marchandises*		060	062
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	066	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	070	
		Autres* (3)	072	074	
	Valeurs mobilières de placement		080	082	
	Disponibilités		084	086	
	Charges constatées d'avance*		092	094	
	Total II		096	098	
				14 089	
Total général (I + II)		110	112		31 703
			31 703		31 703
PASSIF				Exercice N 1 NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*		120		1 000
	Écarts de réévaluation		124		
	Réserve légale		126		100
	Réserves réglementées*		130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*)		131		12 167
	Report à nouveau		134		
	Résultat de l'exercice		136		14 873
	Provisions réglementées		140		
Total I		142		28 140	
Provisions pour risques et charges		Total II		154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164		
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)		169		3 563
	Produits constatés d'avance		174		
	Total III		176		3 563
Total général (I + II + III)		180		31 703	
RENOUVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	12 100
	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	

N° 2033-A-SD Editions Informatiques Comptables 2022

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

11

2 COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise J. G. H 2022		Néant <input type="checkbox"/> *		
A - RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR 018		Exercice N clos le 3 0 0 9 2 0 2 2		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*			209	210	
	Production vendue	} Biens	} dont export et livraisons intracommunautaires	215	214	
				217	218	
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222	
	Production immobilisée*				224	
	Subventions d'exploitation reçues				226	
	Autres produits				230	1
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	17 596	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234	
	Variation de stocks (marchandises)*				236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				240	
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)				242	1 223
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243		244	
	Rémunérations du personnel*				250	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	
	Dotations aux amortissements*				254	
	Dotations aux provisions				256	
Autres charges	} dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*	} dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	259	260	262	5
Total des charges d'exploitation (II)				264	1 228	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	16 368
Produits financiers (III)	280		Charges financières (V)	294	32	
Produits exceptionnels (IV)				290		
Charges exceptionnelles (VI)	} dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	} dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	347	348	300	
Impôt sur les bénéfices* (VII)				306	1 463	
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)					310	14 873
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	14 873	314
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles			318		
	Provisions non déductibles*			322		
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	1 463	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC*	248	330	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		(Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249	251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999		
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997	
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	ZFU -TE (44 octies A)	987	342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. sexies A)	989		
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindecies)	138		
	Bassins d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	991	Investissements outre-mer	344		
	ZFANG (44. quaterdecies)	345				
	BUD (44 sexdecies)	992	Zone de développement prioritaire (44. septdecies)	993		
	Créance due au titre du report en arrière du déficit			346	350	6 585
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)			655		
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies A)			643		
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies B)			645		
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies C)			647		
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies D)			648		
Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)			641			
Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)			990			
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)			649			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				352	9 751	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière*			356		
	Déficits antérieurs reportables* dont imputés sur le résultat :				360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				370	9 751	372

Annexe COVID-19

Impacts de l'épidémie sur l'activité de l'entreprise

Conformément aux dispositions du PCG1 sur les informations à mentionner dans l'annexe, l'entreprise constate que cette crise sanitaire n'a pas d'impact significatif sur son activité depuis le 1er janvier 2020.

[Evoquer les raisons pour lesquelles l'activité a pu être poursuivie] :

- *Nature de l'activité indispensable (Commerces alimentaires, Aide aux personnes âgées, Pharmacies, Etablissements de santé, Merceries, Entreprises de fournitures d'emballages, Entreprises de transformation de matières plastiques : plexiglass, visières protectrices...)*
- *Zone commentaire pour l'activité*

Principes, règles et méthodes comptables

Généralités sur les règles comptables

L'élaboration et la présentation des comptes annuels ont été effectuées conformément aux règles en vigueur. L'application des conventions générales s'est faite dans le respect du principe de prudence, de permanence des méthodes, d'indépendance des exercices et de continuité d'exploitation.

Les éléments inscrits en comptabilité ont été évalués selon la méthode des coûts historiques.

Les titres détenus par l'entreprise ont été comptabilisés sur la base du coût d'acquisition. A l'inventaire, si leur valeur d'évaluation retenue est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est enregistrée.

Les stocks et en-cours sont évalués selon leur coût d'acquisition (biens acquis à titre onéreux) ou selon leur coût de production (biens produits).

Les informations complémentaires sur le bilan, le compte de résultat, ainsi que celles relatives aux engagements de l'entreprise et aux informations diverses sont présentées dans les notes ci-jointes.

Immobilisations

Dans le cadre des nouvelles règles comptables applicables pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2005, la méthode simplifiée prospective a été retenues (règlement 04-06 du CRC) :

- 1° pour les immobilisations décomposables :
 - réallocation des valeurs nettes comptables sans les modifier ;
 - lorsque la durée d'utilisation prévue d'une immobilisation est différente de celle retenue avant l'application des nouvelles règles, il est procédé à un simple réajustement du calcul des dotations futures sur la nouvelle durée, sans recalculer les amortissements passés.
- 2° pour les immobilisations non décomposables :
 - maintien des plans d'amortissement initiaux : les immobilisations non décomposables sont amorties sur leurs durées effectives d'utilisation (règlement 05-09 du CRC pour les PME).

Amortissements

Les amortissements sont calculés sur la base du prix d'achat ou du prix de revient de l'élément d'actif (CGI ann.II art.15)
 Dans les comptes, la base d'amortissement est diminuée de la valeur résiduelle du bien, définie comme le montant que l'entreprise obtiendrait de la cession d'actif sur le marché à la fin de son utilisation, si elle est significative et mesurable (PCG art 322-1,6).

La provision pour amortissement dérogatoire est alors constatée afin que l'amortissement fiscal puisse être pratiqué d'après le coût de revient total.

Mouvements des immobilisations brutes

Désignation	Valeurs brutes début exercice	Mouvements de l'exercice		Valeurs brutes fin exercice
		Acquisitions	Cessions Virements	
<u>Immobilisations incorporelles</u>				
- Fonds Commercial				
- Autres immobilisations incorporelles				
Total				
<u>Immobilisations corporelles</u>				
- Terrains				
- Constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Autres instal, agencements, aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Autres immobilisations corporelles				
Total				
<u>Immobilisations financières</u>				
Immobilisations financières	5 514	12 100		17 614
Total	5 514	12 100		17 614
Total général	5 514	12 100		17 614

Mouvements des immobilisations financières

Désignation	Montant
Valeur au début de l'exercice	+ 5 514
Acquisitions	+ 12 100
Augmentations résultant d'une mise en équivalence	+
Cessions, mises hors service, ou diminutions résultant d'une mise en équivalence	-
Valeur en fin d'exercice	= 17 614

Echéances des immobilisations financières

Désignation	Montant
Total des immobilisations financières	17 614
à moins d'un an	17 614
à plus d'un an	

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré-premier sorti".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Créances

Les créances ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provisions pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits exceptionnels

Les produits exceptionnels tiennent compte non seulement des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise mais également de ceux qui présentent un caractère exceptionnel en égard à leurs montants.

Autres informations

ENGAGEMENT EN MATIERE DE RETRAITE

L'entreprise n'a constitué aucune provision au titre des indemnités de départ en retraite à verser aux salariés en fin de carrière.

Echéance des créances

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	5 876	5 876	
Créance représentative de titres (Prêt ou remis en garantie) (Provision pour dépréciation antérieurement constituée)			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			
Charges constatées d'avance			
Totaux	5 876	5 876	
(1) Montants des - Prêts accordés en cours d'exercice - Remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2) Prêt et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

Echéance des dettes

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)				
Emprunts et dettes financières divers (1) & (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Impôts sur les bénéfices	1 463	1 463		
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)				
Autres dettes	2 100	2 100		
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance				
Total	3 563	3 563		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice			(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés physiques	